

Le tableau suivant donne le résultat des pêches de la baleine depuis 1865 :

	Nombre de navires.	Tonnes d'huile	Oss.
1865	7	630	30
1866	11	340	18
1867	11	20	—
1868	13	970	50
1869	10	140	7½
1870	6	760	40½
1871	8	1165	61½
1872	10	1010	54
1873	10	1352	69
1874	10	1290	66½

SEMAINE POLITIQUE

La session fédérale tire à sa fin, car on met à passer les mesures la hâte malheureuse qui a toujours signalé les derniers jours des Parlements annuels.

Un bill du Ministre du Revenu nous a doté de mesureurs de bois ; ce seront dorénavant des fonctionnaires rétribués par l'état qui remplaceront les employés des marchands de bois. Un bill de M. Fournier change radicalement l'administration d'établissements régis auparavant par des règlements spéciaux.

« A l'avenir tous les pénitenciers en Canada, et telles autres prisons, hôpitaux, asiles et institutions publiques qui seront désignés à cet effet, de temps à autre, par proclamation du gouverneur en conseil publiée dans la *Gazette du Canada*, ainsi que tous les prisonniers, détenus, malades et internes qui s'y trouvent, seront sous le contrôle du ministre de la Justice, qui aura et exercera sur eux un pouvoir administratif absolu. »

L'adoption de la loi de faillite a donné lieu à une séance fort animée, dans laquelle on a pris le vote sur cinq amendements successifs présentés par M. Bowell, Bourassa, Béchar, Colby et Palmer. La loi a été votée par 115 voix contre 41.

Aux Etats-Unis, deux événements : le discours prononcé au Sénat par l'ex-président Johnson, sur les affaires de la Louisiane : et concernant la pacification du même Etat, le rapport du comité, dit compromis Wheeler.

Ce comité a décidé que onze représentants démocrates déclarés non-élus par le *Returning Board* ont le droit de siéger à la législature. Six autres qui réclamaient également sont déclarés élus.

En ce qui concerne le Sénat de l'Etat, un démocrate déclaré non élu par le *Returning Board* est admis à siéger ; un autre est débouté de sa réclamation.

On s'attend à ce que Kellogg convoque une session extraordinaire de la législature vers la mi-avril afin de réorganiser immédiatement la seconde Chambre sur les bases de l'arrangement conclu. L'opinion publique à la Nouvelle-Orléans et dans toute la Louisiane est très-favorable au compromis Wheeler.

En France, on prend quelque répit en attendant les nouvelles élections générales.

Les ministres ont déclaré pendant la réunion des bureaux que la question de dissolution dépend uniquement de la décision de l'Assemblée ; mais qu'il serait dangereux, au point de vue de l'extérieur et de l'intérieur, de fixer cette date trop longtemps d'avance.

L'Assemblée s'est ajournée le 22 mars pour prendre ses vacances de Pâques, après une courte séance, qui n'a présenté aucun intérêt.

Pour l'Espagne, la convention projetée avec les carlistes n'a pas été conclue. Huit chefs insurgés seulement ont suivi l'exemple du Général Cabrera et reconnu le gouvernement du roi Alphonse.

Ce général a publié un nouveau manifeste pour expliquer sa déclaration récente en faveur de Don Alphonse. Il dit qu'il désire la paix. Don Carlos n'a rien appris et refuse de suivre ses conseils, qui

sont de gagner l'estime du pays par des moyens politiques. Cabrera déclare qu'il n'était pas opposé à la guerre lorsque l'anarchie régnait en Espagne ; mais maintenant qu'on a proclamé un roi qui considère comme son titre le plus noble celui de catholique, les Espagnols encourent une grave responsabilité, s'ils persistent à rester désunis.

A. ACHINTRE.

CORRESPONDANCE

UNE VOIX DU CANADA À LA RIVIÈRE-ROUGE

Souvent la petite colonie de la Rivière-Rouge au milieu de ses longues souffrances et de ses courtes joies nous a rappelé qu'elle pensait à nous et qu'elle travaillait pour nous.

Comme autrefois, les fils de la France jétés sur cette Amérique, prouvaient à la mère-patrie leur dévouement pour les mêmes intérêts et en recevaient toujours une sympathique reconnaissance ; ainsi la Rivière-Rouge selon nous, sera toujours en droit d'avoir une large part dans nos cœurs, notre gratitude et notre générosité. Mais c'est toujours quand nos frères sont éprouvés par les luttes, les souffrances de tout genre que notre voix doit se faire entendre. Cette voix doit répéter sur tous les tons l'harmonie de tous les cœurs reconnaissants en faveur d'une grande œuvre, accomplie par des frères pour notre sainte religion et notre chère patrie. Il y a à la Rivière-Rouge, un homme qui semble réunir dans sa personne tous les dévouements passés et présents, et qui sera toujours, un modèle pour l'avenir. Cet homme, c'est Mgr. Taché. Déjà nos populations du Canada ont pu exprimer publiquement en quelques endroits à ce digne prélat, lors de sa dernière visite en Canada, leurs sentiments de reconnaissance et d'admiration, pour le zèle que Sa Grandeur a si constamment manifesté pour ses frères et les nôtres de la Rivière-Rouge. Mais il semblait à plusieurs que ce sentiment de cordiale sympathie pourrait être mieux exprimé par une offrande, qui, placée en face des autels et près du trône archiépiscopal du prélat, rappellerait toujours notre communauté de prières, de vœux et de soupirs. Une époque favorable se présentait. Elle a donc été saisie avec empressement. Ainsi le prouvent les quelques lignes suivantes servant d'en-tête aux listes de souscription :

Les amis des missions de la Province ecclésiastique de St. Boniface, voient avec plaisir venir le vingt-unième anniversaire de l'élection de Mgr. Taché, à l'Épiscopat ; ce jour, 24 juin, jour de bonheur pour la famille canadienne, et aussi le trentième anniversaire du premier départ d'au milieu de nous, du jeune missionnaire, depuis premier archevêque de St. Boniface, est pour ses compatriotes une occasion favorable de lui exprimer leurs respectueuses sympathies.

Dans la pensée de célébrer les noces d'argent de Sa Grandeur, des amis voudraient que les sons harmonieux de l'orgue encore inconnus dans les vastes solitudes du Nord-Ouest puissent le 24 juin 1875, résonner dans l'Église métropolitaine de St. Boniface, pour rappeler à nos frères de Manitoba, ce qu'à ce jour a de mémorable sous tant de rapports, et pour leur digne pasteur et pour ses compatriotes.

C'est pour l'achat, le transport, l'installation de cet instrument que des listes de souscription sont ouvertes sous la direction de M. Malo, ancien missionnaire.

J. F. MALO, Ptre.
J. POULIN, Ptre.

Montréal, 29 septembre 1874.

En publiant ces lignes, M. l'Éditeur, vous offrez par là même à tous vos nombreux lecteurs l'occasion de s'adjindre à ce témoignage d'intime souvenir. Plus d'un sans doute, serait heureux de voir son nom parmi ceux qui y ont pris part. M. le chanoine Dufresne de l'Évêché se ferait un plaisir d'ajouter leurs noms à ceux qui ont pris l'initiative.

NOS GRAVURES

Centenaire Américain, Palais de l'Exposition Horticole

Ayant déjà donné l'édifice principal de l'Exposition de Philadelphie, notre gravure représente aujourd'hui le local destiné aux produits de l'horticulture.

Comme on peut voir, un véritable jardin émaillé de parterres, de massifs, d'arbustes, entoure et sert comme de vestibule à la maison des fleurs.

C'est la forêt, le parc si l'on veut, la

nature, recevant en toilette un peu rustique, les hôtes nombreux aux robes délicates, nuancées et merveilleuses, dont la science horticole a enrichi le monde.

Le Palais renferme des pavillons, des galeries, des bassins de serres où les plantes les plus rares, celles qui demandent des flots de soleil ou le calme et la fraîcheur des eaux profondes, trouveront ces éléments essentiels à leur vie, et à l'épanouissement complet de leur beauté.

Depuis le cèdre majestueux jusqu'à l'hysope minuscule, depuis les formes si bizarres de la végétation australienne jusqu'à celles rudimentaires des mousses du pôle, tout se trouvera réuni dans cet espace. Ce sera comme le microcosme de la flore terrestre.

Marguerite

Cette innocente jeune fille, cette adorable fiancée que le génie de Goethe a immortalisée dans son admirable drame de Faust, n'a point encore cédé aux tentations de son satanique fiancé : pure et candide, ne se doutant point, hélas, des épreuves que lui réserve la vie, Marguerite a couru les champs tout un jour, et fait une ample moisson de fleurs nouvelles.

Elle a placé à son corsage une des fleurs les plus éclatantes, la plus parfumée, et avant de porter un bouquet à la maison maternelle, elle vient offrir à la vierge et déposer aux pieds de sa statue, dans la niche rustique qu'elle occupe, les prémices de cette cueillette matinale.

Quelle pureté, quelle fraîcheur, dans ce profil virginal ! Comme ce simple bonnet, d'où s'échappent deux nattes opulentes de cheveux dorés, fait valoir ces bandeaux aux tons d'ambre ! Et ces sourcils si fins, si légers, dont l'arc gracieux donne au regard abrité sous les longs cils des paupières, tant de mélancolique douceur ! Comme ce cou flexible, élégant et robuste à la fois, se dégage avec grâce, et comme les contours du corsage, la souplesse de la taille, indiquent de sève et de jeunesse.

Le costume moyen-âge, corsage à crevés, et manches plates, l'aumônière suspendue à la ceinture, ajoutent encore à l'expression de cette poétique figure.

C'est une création d'artiste, d'où se dégage, nous ne savons quel charme suave, comme une grâce pudique, un parfum d'innocence, mêlés à je ne sais quoi d'humain et de terrestre qui laisse pressentir la destinée de la Marguerite du Faust.

L'Ange apparaissant aux Saintes Femmes

Voici de quelle manière le plus ancien des évangélistes, St. Mathieu, qui écrivit huit ans après leur arrivée, en langue syro-chaldéenne, le récit des événements de la Passion du Sauveur, raconte cet épisode miraculeux :

« La semaine étant passée, le premier jour de la suivante commençait à peine à luire, que Marie-Madeleine et l'autre Marie vinrent pour voir le sépulcre. Et tout d'un coup il se fit un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur descendit du ciel, et vint renverser la pierre qui était devant l'entrée du sépulcre, et s'assit dessus. Son visage était brillant comme un éclair, et ses vêtements blancs comme la neige. Les gardes en furent tellement saisis de frayeur, qu'ils devinrent comme morts. Mais l'Ange s'adressant aux femmes, leur dit : Pour vous, ne craignez point car je sais que vous cherchez Jésus, qui a été crucifié. Il n'est point ici ; il est ressuscité comme il avait dit. Venez voir le lieu où le Seigneur avait été mis, et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité d'entre les morts. Il sera devant vous en Galilée, c'est là que vous le verrez, je vous en avertis auparavant. »

A. ACHINTRE.

Le Bateau Inchavirable du Capitaine Ramakers

Nous connaissons peu de « types » aussi accomplis d'officier français que l'est le capitaine Tristan Ramakers. Il a été dans l'arme des chasseurs à pied, et notamment au bataillon de la Garde, au 5e et au 19e, une de ces physionomies dont on ne perd pas de longtemps le souvenir.

Fils de ses œuvres, dès son entrée au service, Ramakers s'est signalé comme un de ces sujets qui, dans les bataillons, font parler d'eux. En campagne, s'il est un coup à tenter, une action d'éclat à faire, c'est lui qui s'en charge, et il réussit toujours.

Il se jette aussi bien, comme à l'Alma, sur une batterie russe que dans un incendie ou dans un fleuve. Sa poitrine est couverte aussi de deux brochettes de croix et médailles, qui témoignent de son mérite.

Mais le côté le plus curieux de ce « type militaire », que nous nous nous permettons de faire connaître, est la disposition de son esprit, à inventer, à perfectionner quoi que ce soit. Armement, équipement, campement, etc., rien ne semble impossible au capitaine Ramakers, et il ne cesse de chercher les moyens d'améliorer ce qui sert au soldat. Fantassin, il crée des modèles de tentes, transforme les sacs des troupiers et leur mode de suspension : songe, il y a plus de vingt ans, aux fusils à culasse, qu'il ferme hermétiquement avec un bouchon, fort curieux, aujourd'hui adopté ; établit des modèles de canons, de mitrailleuses, etc. Un chasseur se noie, il invente un système de ceinture, de câbles sauveteurs pour les crues du Rhône ; un autre succombe-t-il dans un incendie, il pense aussitôt à un casque spécial, etc., etc.

Sa dernière invention, qui a fait il y a quelque temps beaucoup de bruit à Nice, et dont nos gravures représentent les expériences, lui a été suggérée par le sinistre qui, l'été dernier, engloutit à Poitiers cinq sous-officiers du 33e régiment d'artillerie. Ces malheureux, au retour d'une partie de plaisir en rivière, firent chavirer leur barque et se noyèrent. Le capitaine Ramakers lut le fait dans l'*Avenir Militaire* ; vite il réfléchit aux moyens qui pourraient empêcher ces accidents, si fréquents sur nos fleuves. Il conçut immédiatement un ensemble de palettes qui doivent, combinées, annihiler sur les bateaux légers toute action qui tendrait à les faire chavirer. Voici, du reste, la description bien simple de l'appareil adapté à ce *Bateau inchavirable* :

L'appareil se compose de quatre patins sous-marins, placés sur la quille, deux à l'avant, deux à l'arrière. Deux volants-aillets, placés à babord et à tribord et fixés un peu au-dessus de la ligne de flottaison, sont simplement formés de deux planches. La première, retenue par des charnières, est suspendue aux flancs de l'embarcation et rencontre, dans sa partie inférieure, la seconde qui, mise en mouvement par l'oscillation, quand elle se produit, fait relever l'appareil et lui donne une force de résistance prévenant le clapotage toujours si dangereux et que le passage des bateaux à vapeur rend aussi fort qu'en mer.

Cette invention est si simple qu'elle peut s'appliquer, presque sans frais, à toutes les embarcations. Aussi l'étonnement qu'ont ressenti les officiers du 111e de ligne et la foule des spectateurs qui assistaient dans le port de Nice aux expériences, a-t-il été très-grand. Nous n'avons donc pas hésité à la signaler, car elle a été conçue dans un but tout à fait philanthropique par le capitaine Ramakers. Les lecteurs ne nous en voudront pas de leur avoir montré en même temps une des physionomies qui font le plus d'honneur à l'armée.

F. LE BESOU DE LA BASTAYE.